

rait augmenté si les ministres qui représentent Ontario faisaient leur devoir. Vous constaterez que les ministres des Provinces maritimes ont insisté d'année en année pour améliorer le service entre la capitale fédérale et leurs capitales provinciales. Il en est de même dans l'ouest. On pourrait effectuer une grande amélioration en ce qui concerne le service entre Toronto et Montréal, si les représentants d'Ontario dans le cabinet voulaient s'en occuper. Il est probable que la plus grande amélioration que l'on pourrait faire dans l'intérêt d'Ontario serait d'engager le Grand-Tronc à entrer dans Ottawa en venant de l'ouest.

Pourquoi le Grand-Tronc ne vient-il pas aujourd'hui à Ottawa, en reliant d'une façon quelconque la capitale avec sa ligne-mère soit à Kingston, soit à Belleville? Nous aurions alors un service, de cinq heures entre Toronto et Ottawa, et nous aurions des raccordements avec tous les trains-express à parcours total qui circulent maintenant sur la ligne-mère du Grand-Tronc. Les ministres d'Ontario devraient tâcher d'obtenir cela pour leur province. Il y a apparence que, dans Ontario, toute l'énergie de ces deux grandes compagnies est employée à mettre tout leur argent dans l'ouest, et l'amélioration du service dont Ontario devrait bénéficier est encore à venir. Toute l'énergie de ces deux grandes compagnies se dépense dans l'ouest, tandis que l'on devrait en garder une partie pour l'est. Nous n'avons pas assez de convois de voyageurs dans Ontario; nous n'avons pas assez de service postal, et c'est en grande partie aux ministres qui représentent cette province qu'incombe la tâche de voir à ce que nous ayons un service amélioré entre Toronto et Ottawa, soit par le Grand-Tronc, soit par le chemin de fer Pacifique-Canadien, et de voir à ce que la circulation des trains sur ces deux réseaux soit améliorée.

Pour une ligne de chemin de fer à partir du cap Tourmente en allant vers la Malbaie, au lieu de la subvention accordée en vertu du chapitre 5 de 1892, n'excédant pas 20 milles.

M. SPROULE : Le ministre voudra-t-il nous donner des renseignements au sujet de cette voie ferrée ?

M. EMMERSON : Il s'agit de relier la Malbaie au Cap-Tourmente. Chacun sait que cette partie du pays est complètement dépourvue de chemins de fer.

M. SPROULE : Combien de fois ce crédit a-t-il été renouvelé depuis 1892 ?

M. EMMERSON : En deux ou trois occasions depuis lors, mais il n'a pas été renouvelé en 1903 et 1904. Les habitants de cette région sont maintenant convaincus qu'une occasion se présente pour faire exécuter les travaux. Il y a des gens de la Malbaie qui désirent que ce chemin de fer soit

M. W. F. MACLEAN.

achevé, et je crois que le sénateur Forget est du nombre.

M. MORIN : Est-ce qu'il s'agit d'un chemin de fer à vapeur ou d'un chemin de fer électrique ?

M. EMMERSON : D'un chemin de fer à vapeur. Il part du Cap Tourmente et se rend à la Malbaie.

M. SPROULE : J'ignore si le ministre des chemins de fer désire ou non nous donner des renseignements, mais il est certain qu'il nous en donne très peu. On doit avoir produit devant lui des requêtes et lui avoir fait des représentations exposant pourquoi ces gens désirent avoir cette subvention. Je crois que la Chambre devrait en être saisie. Lorsqu'une compagnie s'adresse au Gouvernement pour en obtenir une subvention en faveur d'une voie ferrée, l'on s'attend à ce qu'elle démontre qu'au moyen de cette subvention, elle pourra construire un chemin de fer ou organiser une institution financière qui lui procurera un chemin de fer.

Le Gouvernement doit connaître ce détail, car autrement il aurait accordé cette demande sur des renseignements insuffisants. S'il possède ces informations, l'honorable ministre ne pourrait-il pas les faire connaître à la Chambre ?

M. EMMERSON : Je fournirai à mon honorable ami tous les renseignements que possède le ministère.

M. MORIN : Je tiens à déclarer au ministre des Chemins de fer et des Canaux que s'il est dans la province de Québec un endroit où l'on a besoin d'un chemin de fer, c'est bien celui que mon honorable ami (M. Emmerston) vient de mentionner. Je connais parfaitement cette localité. En partant du cap Tourmente, on rencontre un peu plus bas la Petite rivière, puis la baie Saint-Paul où il y a une ville assez considérable; on passe ensuite par une série de villages importants. Il va sans dire que ce chemin de fer ne s'arrêtera certainement pas à la Malbaie; je crois qu'on en poursuivra la construction vers le nord jusqu'à un endroit appelé l'anse Saint-Jean, sur la rivière Saguenay, et de là à la baie des Ha! Ha! sur la rivière Saint-Jean.

Le besoin d'un chemin de fer se fait grandement sentir dans cette région. Nous savons tous que cette partie du pays est restée fermée à la colonisation durant des siècles et qu'elle manque encore de toute voie de communications. Les quelques habitants qu'on y rencontrait—je connais ce détail—devaient, il y a quelques années, se servir de chiens pour voyager en hiver. Que m'importe que ce soit M. le sénateur Forget ou toute autre personne qui demande à construire un chemin de fer dans cette région. Je sais parfaitement que des gens qui vivent à soixante ou à soixante-dix milles d'une voie ferrée, méritent de jouir des avantages qu'on accorde à tous les autres citoyens.